



# Les lendemains du Conseil



Séance ordinaire du  
conseil des  
commissaires  
Le mercredi  
25 avril 2018

Levée de la séance :  
20 h 30

## Résumé des décisions prises par les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona sous la présidence de monsieur David Montminy

Le conseil des commissaires a maintenu à 5,50 \$ par jour, par élève, le coût pour surveiller les élèves pendant la période du dîner.

Le conseil des commissaires a maintenu à 28,00 \$ par élève, par année, les frais de surveillance dans les écoles secondaires.

Le conseil des commissaires a autorisé les membres du Club Cycliste Sport-en-Tête à utiliser le stationnement de la Commission scolaire situé au 310 rue de l'Église, le samedi 15 septembre 2018 à compter de 10 h.

Le conseil des commissaires a adopté le projet du calendrier scolaire 2018-2019 du secteur de la formation générale aux adultes du Centre de formation de Portneuf.

Le conseil des commissaires a autorisé la cession de la portion de terrain pour l'espace urbain de Donnacona. Il a également autorisé le directeur général, M. Luc Galvani, et le président, M. David Montminy, à signer tout document.

Le conseil des commissaires a entériné la recommandation du Comité de répartition des ressources concernant la mesure 15211 *Intervenir tôt*. Le conseil a mandaté le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier, à transférer les budgets aux écoles comme recommandé par le Comité de répartition des ressources.

Le conseil des commissaires a entériné la recommandation du Comité de répartition des ressources concernant la mesure 15212 *Livres de littérature*. Le conseil a mandaté le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier, à transférer les budgets aux écoles comme recommandé par le Comité de répartition des ressources.



Le conseil des commissaires a adopté une motion de félicitations aux élèves et enseignants qui ont remporté des prix pour les projets suivants :

- Gravin et Bijoux! – primaire premier cycle – École Saint-Cœur-de-Marie;
- Des passions à partager – primaire deuxième cycle – École de la Morelle;
- Pêche blanche de la Morelle – primaire troisième cycle – École de la Morelle;
- À vol d'oiseau – coup de cœur du primaire – École des Goélands;
- Les châteaux de billes – secondaire premier cycle – École secondaire Louis-Jobin;
- Mon casier, ma maison – secondaire deuxième cycle – École secondaire de St-Marc;
- SA coche – secondaire adaptation scolaire, École secondaire de Donnacona;
- Les Fabricoteux de l'ESSM – coup de cœur au secondaire – École secondaire de St-Marc;
- Écolos-Brico CFP – prix réservé aux élèves de la formation professionnelle/éducation des adultes – Centre de formation de Portneuf à Donnacona.

Le conseil des commissaires a adopté une motion de félicitations à l'égard des élèves suivants pour la 1<sup>re</sup> place remportée dans la catégorie « INTERPRÉTATION » avec leur prestation de la chanson « Le vieux dans l'bas du fleuve » :

- Alex Grandbois (batterie);
- Olivier Laquerre (guitare acoustique);
- Tristan Douville (guitare acoustique);
- Billy Paquet (guitare acoustique et voix).

La motion est également décernée à M<sup>me</sup> Sylvie Portelance, technicienne en loisirs à l'école secondaire de St-Marc pour son implication dans la réalisation de ce projet.

Le conseil des commissaires a approuvé les arrangements locaux du personnel enseignant de la Commission scolaire de Portneuf.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *Michel Latulippe Inc.*, de 77 950 \$ pour le remplacement de la chaudière électrique aux écoles des Bourdons, à Neuville, et du Bon-Pasteur, à Cap-Santé.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *Qualité construction (CDN) Itée*, de 193 193 \$ pour la réfection des murs extérieurs du pavillon Jacques-Cartier de l'école de la Saumonière de Donnacona.



Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *Les Mains Vertes du Paysage inc.*, de 258 897,66 \$ pour l'embellissement de la cour de l'école des Bourdons, à Neuville.

Le conseil des commissaires a autorisé le président et la direction générale à signer les documents afin de céder le bail par emphytéose de 25 ans, pour la superficie correspondante au terrain de tennis à l'école secondaire de Saint-Marc, à la Ville de Saint-Marc-des-Carières.

Le conseil des commissaires a nommé les personnes suivantes sur le comité de sélection de la nouvelle direction générale :

- David Montminy;
- Yves Walsh;
- Roger B. Plamondon;
- Johanne Minville;
- Serge Tremblay, comme substitut.

Le conseil des commissaires a retenu les services de la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc. pour assister le comité de sélection tout au long du processus.

Luc Galvani,  
Directeur général

